

Sommet mondial sur les océans (World Ocean Summit 2014)

Le Sommet mondial sur les océans organisé par The Economist en association avec le National Geographic s'est tenu du 24 au 26 février à San Francisco. Cette deuxième édition du Sommet mondial sur les océans présidée par John Micklethwait, rédacteur en chef de The Economist, démontre l'engagement du Sommet de poursuivre ses objectifs en termes de développement durable.

Le Sommet a été l'occasion de rassembler des dirigeants internationaux de gouvernements, d'entreprises, d'organisations internationales, d'ONG et de Think Tanks afin de perpétuer le dialogue orienté sur le résultat qui a débuté avec la première édition du Sommet mondial sur les océans lancé en 2012.

Le Sommet mondial des océans 2014 a été l'évènement incontournable afin de sensibiliser les délégués sur les risques d'une dégradation des océans mais aussi de réfléchir à l'importance d'avoir une autorité dédiée à la gouvernance des océans.

Parmi les participants: le Prince Albert II de Monaco, John Kerry, Secrétaire d'Etat des Etats Unis, Sri Mulyani Indrawati, directrice générale de la banque mondiale et Rupert Thomas de Royal Dutch Shell, entre autres.

La gouvernance des océans est primordiale afin de stopper les abus dans les hautes mers où tout le monde vient et se sert en ressources sans aucun contrôle. L'absence d'une police des océans a des conséquences sur l'équilibre des mers mondiales.

David Miliband ancien Ministre des Affaires Etrangères du Royaume Uni soutient l'idée de créer une police des océans. Avec l'ancien Président du Costa Rica, David Miliband est également à la tête de la Commission Océan Mondial.

Ils publieront un rapport en juin 2014 qui présentera leurs idées pour une réforme de la gouvernance des océans. Le Sommet mondial sur les océans a été l'occasion pour eux d'aborder quelques-unes de leurs propositions dont la lutte contre la pêche illégale, le nettoyage du continent de déchets plastiques qui s'est formé dans l'océan Pacifique et l'expansion des zones marines protégées.

N'oublions pas que les océans représentent 45% de l'espace planétaire, ce qui fait un énorme territoire sans frontières physiques avec des ressources fixes et d'autres qui migrent à gérer.

La protection des ressources marines

La pêche illégale crée un déséquilibre dans le renouvellement des stocks de poissons qui se retrouvent en nombre trop limité pour assurer une reproduction et un cycle de vie convenable pour alimenter l'industrie de la pêche légale.

Cette pratique affecte une source d'alimentation qui nourrit près d'un milliard d'individus, notamment dans les pays en développement. La pêche illégale représente entre 10 et 24 milliards de dollars annuellement.

L'organisation Maritime Internationale serait sur le point d'adopter de nouvelles mesures qui imposeraient l'installation de récepteur-émetteurs de signaux automatiques sur tous les bateaux de pêche afin de mieux les contrôler.

Le but final serait d'identifier toute la chaîne: de la pêche à la vente des poissons en supermarché.

Les années à venir témoigneront d'une compétition accrue pour les ressources marines dont le pétrole offshore, les gisements de terres rares sous-marins et la recherche effectuée par l'industrie pharmaceutique qui se penchent de plus en plus sur les ressources marines pour trouver des remèdes aux maladies.

La réglementation relative aux océans n'a pas évolué en phase avec le développement de nouvelles industries et ne prend pas en compte le changement climatique.

L'ouverture de plus de 40% de l'océan arctique à de nouvelles routes maritimes, à des activités pétrolières et à la pêche, augmente l'urgence d'établir une nouvelle gouvernance des océans.

L'importance de protéger les océans

Depuis quelques années, les zones de pêches autorisées ne sont pas forcément respectées. Elles sont surexploitées et les bateaux de pêches envahissent des zones protégées ou qui ne leur appartiennent pas.

C'est une véritable guerre des océans à laquelle les autorités assistent. La création d'une police des océans est déjà en cours de discussion entre la Commission Océan Mondial et Interpol.

Le nouveau dispositif de protection serait basé sur de nouvelles techniques de surveillance afin d'identifier et de pister des bateaux qui opèrent en hautes mers et de contrôler leurs prises.

David Miliband a affirmé que cela « n'impliquerait pas forcément avoir une police avec des personnes dans des bateaux ». D'Autres techniques avec de nouvelles technologies seront utilisées.

John Kerry a affirmé que les océans sont confrontés à de sérieuses menaces dont le changement climatique, la pollution et la pêche incontrôlée. Les menaces sont identifiées et des solutions existent.

Les obstacles à l'implémentation des solutions sont l'opposition politique et le refus de certaines autorités à durcir les réglementations déjà en place. Par exemple, les

Nations Unis ont mis beaucoup de temps avant de reconnaître les dangers de la pêche aux filets dérivants pour l'équilibre des océans.

Cette déclaration souligne l'intervention du Prince Charles qui a lancé un appel aux industries concernées ainsi qu'aux politiciens d'aligner le capital financier au capital des ressources naturelles.

En 2008, la banque mondiale avait déjà établi un programme d' « obligations vertes ». Donc pourquoi pas des « obligations bleues ».

Les menaces confrontant la durabilité des océans sont trop souvent perçues comme des contraintes. Elles doivent être considérées comme une opportunité d'amener des réformes et de l'innovation dans les industries concernées.

Si les enjeux environnementaux sont pris au sérieux par les autorités compétentes, le secteur connaîtra une meilleure gouvernance et assurera la pérennité des industries et des ressources marines.

Source : <http://www.come4news.com/sommet-mondial-sur-les-océans-world-ocean-summit-2014-351305>
(27/02/2014)